

Réf: Dossier 285460

Avis de constitution

SOCIETE « UNION TOPOT AMENAGEMENT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER ANDOKOI, Lot
1716, Ilot 189

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Oct 2023, et enregistrés au Plateau le 23 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNION TOPOT AMENAGEMENT »

Objet : ACHAT ET VENTE MATÉRIELS DE CONSTRUCTION
ET DIVERS ,

LOTISSEMENT ,

CONSTRUCTION ,

VENTE DE TERRAIN ,

PRESTATION DE SERVICES ,

DIVERSES PRESTATIONS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON QUARTIER ANDOKOI, Lot 1716, Ilot 189

Dirigeant(s) M ISSA AMINATAOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00704 du 20/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09767/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

